

poste que la mort est venue le frapper et c'est dans cette maison, pour laquelle il a tant fait, qu'il a stoïquement lutté pendant dix-huit mois contre la souffrance ; demeurant énergique, attentif à toutes choses, gardant son jugement indépendant et bien fondé, consentant bien souvent un effort excessif quasi prodigieux s'il le jugeait nécessaire, il doit être donné comme exemple de ce que peut la volonté humaine pour demeurer maîtresse du corps qu'elle anime et ce ne serait pas assez de dire que de le proclamer le modèle des maîtres.

C'est pourtant le maître, l'éducateur, le philosophe, l'animateur, qu'il convient de célébrer aujourd'hui que son départ démontre à quel point cette perte est irréparable. « Je ne suis pas un philosophe », disait-il parfois presque sans ironie. Et sans doute était-il dans le vrai s'il faut entendre qu'il n'avait rien de ces nébuleux abstraits de quintessence dont il savait merveilleusement définir, résumer, expliquer en quelques mots les théories les plus difficiles. Il le faisait consciencieusement et sans erreur, montrant par là son aptitude à comprendre et à faire comprendre, toujours sans prétention et sans nul dédain. S'il admettait avec bonne volonté les doctrines parfois hermétiques, il se serait gardé de proclamer inexistantes les métaphysiques prétendues trop faciles ; celle de Voltaire par exemple, pour ne parler que des siècles passés.

C'est cela même qui est le devoir d'un éducateur. L'un des derniers ouvrages de Bouglé, « Les Maîtres de la Philosophie Universitaire en France », nous offre un remarquable exemple de cette manière de présenter les doctrines des maîtres qui ont eu depuis un demi-siècle une si grande influence sur la jeunesse pensante, les Lachelier, les Rauh, les Lalande, Bergson, Blondel, Brunschvicg, etc... Il n'y aurait nulle exagération à ajouter le nom de C. Bouglé à la suite de ces philosophes universitaires ; il n'y a pas que des métaphysiciens parmi les philosophes et c'est comme sociologue que prendrait place le maître dont nous sommes aujourd'hui en deuil. Il a été le théoricien du Solidarisme sur lequel il a écrit un livre définitif.

M. Bouglé a été l'un des premiers à suivre Durkheim dont la doctrine subissait bien des attaques. Ceci était une raison de plus pour que le combatif Bouglé se prononçât en faveur de la sociologie. Aujourd'hui, ni les historiens, ni les philosophes ne refusent à la nouvelle science son rang et son rôle. Bouglé soutint en Sorbonne une thèse de doctorat qui fit événement sur « les Idées égalitaires » dans laquelle il appliquait les règles de la méthode sociologique à un problème jugé discutabile par les philosophes et les moralistes. Mais ce n'était qu'un début, et pour juger à quel point Bou-

glé s'est affirmé un maître original, il faut lire non seulement son « Qu'est-ce que la sociologie ? », et son « Bilan de la Sociologie française contemporaine », mais surtout son étude sur « le Régime des castes dans l'Inde » et ses « leçons de sociologie sur l'évolution des valeurs ». Il s'appliquait à déceler les doctrines d'ordre sociologique chez les auteurs passés qui ne connaissaient pas ce nom. Il faut avoir entendu professer en Sorbonne le cours qu'il consacra à « la sociologie de Proudhon » pour comprendre à quel point il savait être pénétrant et aussi persuasif. Le public se faisait une fête de ces cours et l'amphithéâtre était bondé.

Sociologue, Bouglé l'était encore dans ses petits ouvrages qui ressemblaient presque à des manuels de propagande et où l'on trouvait, ramenées à des formules extrêmement simples, les questions difficiles qu'il avait tirées au clair après mûres réflexions. Citons un exemple : « l'Éducateur laïque, son attitude devant la religion, le socialisme, le patriotisme » est le type même de ces œuvres mineures, qui ne sont cependant pas des volumes de vulgarisation, et où l'on trouve énormément de savoir, un grand souci de méthode, un grand talent d'exposition. Qu'on lise aussi dans le beau volume de l'« Encyclopédie Française » publié sous sa direction (sur « Éducation et Instruction ») les pages qu'il consacra lui-même à l'« éducation morale et l'école » et la solide introduction « Pédagogies et société ».

Très attentif à suivre le mouvement de la pensée moderne, Bouglé attacha beaucoup de soin à l'étude de ces précurseurs. Avec son ami Elie Halévy, il a remis au jour les doctrines de Saint-Simon dont il a montré la surprenante actualité. De même, il sut grouper autour de lui pour l'étude de Proudhon une équipe de professeurs ou d'érudits avec lesquels il entreprit la publication d'une édition critique et savante de ce penseur si souvent méconnu, édition qui demeurera un des titres de gloire de l'édition française. Nul parti pris n'entraîna dans le choix de ses sujets d'étude ; il sut parler, dans un même esprit scientifique, de Joseph de Maistre, de Louis de Bonald, aussi bien que de Lamennais, son compatriote breton.

La seule énumération de ces noms illustres montre assez le souci qu'eut Bouglé de célébrer les maîtres de la pensée française. Il le fit sans fanatisme, mais après avoir sondé la pensée des grands philosophes étrangers. Comme tous les philosophes, il a longuement étudié la philosophie allemande. De son séjour outre-Rhin dont il a été question plus haut, il avait rapporté deux livres ; un volume de « notes d'un étudiant français en Allemagne » qu'il signa Jean Breton, et un recueil de quatre études sur « les

Sciences sociales en Allemagne » ; ouvrage impartial, compréhensif, que l'on consultera toujours avec fruit.

Cette impartialité en présence de la pensée étrangère n'en rendait que plus frappante l'ardente admiration que Bouglé portait aux trésors intellectuels de la France. Il n'attendit pas l'arrivée de la guerre de 1914 pour la manifester, mais pendant la dure période héroïque, il fut tout naturellement un propagandiste de premier ordre pour son pays. Il faut ici insister sur l'attrait que Bouglé a presque sans effort exercé à l'étranger. Durant les vingt années qui se sont écoulées entre les deux guerres, il fut appelé un très grand nombre de fois soit dans les pays de l'Europe Centrale, soit en Amérique où il symbolisait si bien ce que l'on appelle justement « la clarté française ». Lors de son dernier voyage il sut y exposer l'œuvre pédagogique des éducateurs français et montrer le fonctionnement si particulier de l'École Normale Supérieure que l'on entendait prendre pour modèle. Parlant d'abondance avec une correction parfaite, avec le don des images et de la métaphore, il séduisait ses interlocuteurs qui, s'ils étaient étrangers, pouvaient avoir parfois quelque peine à suivre cette pensée débordante et si rapidement exprimée.

Ces étrangers, il les accueillait à son tour à Paris, à son École, qu'il savait rendre en quelque sorte souriante, et aussi à son foyer où ils pouvaient se faire une idée infiniment flatteuse pour la France de ce qu'est la bonne grâce et la « bienvenue ». Par là Bouglé a été un incomparable artisan d'amitié internationale. Il avait une fois pour toutes défini ce que devait être l'esprit de paix, le désir de paix, l'espoir de paix, alliés à la religion indésirable du patriotisme. Il imaginait la possibilité d'un peuple qui dresserait ses instincts vers cet idéal de paix et qui saurait, de toute sa force, respecter les institutions et les mœurs de la paix, méritant bien de l'humanité envers et contre tous les adversaires les plus redoutables.

C'est tout cela qu'il faut rappeler quand on parle de cet homme qui fut un grand éducateur, un incomparable ami et le meilleur homme de bien.

Jules-L. PUECH.

Quo STRASSER

Hitler et moi

Prix : 21 fr.

Éditions Bernard GRASSET

61, rue des Saints-Pères. PARIS-VI^e

Bouglé (Celestin)
LE CÉTEISTE

AVR 1940

Bouglé (Cé.)

que le décret-loi du 14 juin 1938 donnait au Gouvernement le droit d'étendre aux gravures, par un règlement d'administration publique, l'application de la loi du 1^{er} août 1905 sur la répression des fraudes. Sur la proposition de Legrand, la section a décidé de faire une démarche auprès du Service des Fraudes, en vue de hâter la signature du décret comprenant les gravures parmi les marchandises dontant lieu à l'application de la loi sur les fraudes.

Chareau a mis la section au courant des encouragements qu'il a reçus au sujet du reclassement social de l'artiste. Il estime que le projet de statut social de l'artiste, présenté par Lamourdedieu, pourrait tenir compte de ses suggestions. La section a chargé Corpet d'établir, en liaison avec la C.T.I., un fichier des artistes qu'il est indispensable d'avoir pour faire aboutir le projet de Lamourdedieu.

Desnoulins a insisté pour que la section soit représentée dans le Comité de l'entraide des artistes de la rue Berryer. Legrand lui a fait observer qu'il n'y a pas de délégués proprement dits à ce Comité qui, d'ailleurs, n'a pas pour objet de discuter les projets des Sociétés, mais de venir en aide aux travailleurs des arts graphiques et plastiques.

Legrand a résumé les travaux de la Commission des Architectes, réunie le 26 janvier, sous la présidence de Barillet. La commission s'est surtout préoccupée du placement des architectes et de leurs collaborateurs. Notre collègue Marcelloux, lieutenant à la Chefferie de Versailles, a reçu de chaleureux remerciements de ses confrères pour avoir signalé plusieurs emplois vacants.

Figarol a mis ses collègues au courant de la démarche

de la C.T.I. au ministère des Finances et de la préparation de notices individuelles en vue de la recherche d'emplois. Tous les délégués ont été d'accord pour que les offres et demandes d'emploi soient centralisées au siège de la Confédération des sociétés d'Architectes, qui dispose d'un secrétariat permanent.

Figarol a été mandaté pour faire le point en matière de réglementation de la profession et notamment pour réunir les avocats-conseils des sociétés sous la présidence de M^r Sarrao, vice-président de la C.T.I.

La section se réunira le 6 mars notamment pour le renouvellement du Comité directeur.

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

Réunion du 3 mars

M. Emile Borel a présidé la réunion des délégués de la section. Après avoir fait l'éloge de la C.T.I., M. Borel a fait procéder à la désignation des délégués au Comité directeur.

M. Barralé, professeur à la Sorbonne, a été désigné à nouveau comme titulaire et M. Eugène Bloch comme suppléant. Le D^r Jean Verne, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, a été également désigné comme suppléant.

PRESSE

Notre collègue, Paul Allard, a été confirmé dans son mandat jusqu'en 1945.



Célestin BOUGLÉ

Nous reproduisons avec plaisir quelques passages du discours, prononcé au Comité d'entente des grandes Associations internationales, par notre ami Louis Gallié, vice-président de la C.T.I. et secrétaire général de la C.I.T.I., à l'occasion de la mort de Célestin Bouglé, directeur de l'Ecole Normale Supérieure et vice-président de la Commission française de Coopération intellectuelle.

Bouglé nous apparaissait comme un survivant d'une génération encore plus éprise d'idées générales que de volonté de réalisation.

Il était encore plongé dans ce XIX^e siècle, demeuré toujours frémissant des larges pensées et des théories démocratiques que la Révolution française avait généreusement, sinon toujours heureusement, mises en œuvre.

Mais Bouglé appartenait aussi au XX^e siècle où d'autres hommes, sous des formes bien diverses, tentent d'apporter aux pauvres hommes, à défaut de joie morale, des conditions plus heureuses de travail, de famille et d'existence.

Bouglé, des aspirations des hommes vers le bonheur, a tenté de dégager des idées directrices, voire des lois pour l'humanité.

C'était une œuvre magnifique. La magnificence de cette tâche lui conférait, en dehors de sa personnalité, une puissance certaine d'attraction pour la jeunesse toujours avide d'un avenir nouveau.

Ceux qui l'ont approché savent qu'il ajoutait encore, pour son prestige, à ces qualités du penseur, des dons d'orateur.

Un pareil homme ne pouvait pas ne pas être hanté du Rêve d'une Paix Universelle que les pauvres humains poursuivent si inlassablement.

La Société des Nations n'avait pas eu besoin de l'appe-

ler pour qu'il accourût ; il était citoyen de droit de cette cité nouvelle.

Bouglé, avec patience, avec ténacité, réfrénant souvent son ardeur, a été un des meilleurs ouvriers de cette Organisation internationale de Coopération intellectuelle que la Société des Nations, à son apogée, a fondée et l'instigation des Travailleurs intellectuels organisés.

Cette Coopération intellectuelle internationale demeuré à la fois un grand exemple et le plus sûr espoir d'un apaisement des esprits, quand les soldats épris de paix et de liberté auront, avec des armes prises par devoir humain, remporté, une fois encore, la Victoire pour la Liberté.

Bouglé, sans esprit de parti, sans particularisme national, avait parmi nous, de tout son cœur ardent, collaboré à ces diverses activités. Il avait, aussi bien, participé de la façon la plus active aux échanges intellectuels entre les créateurs et les universités, à la naissance qu'à la vie des groupements internationaux réunis sous l'égide ou grâce à l'hospitalité de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Célestin Bouglé est mort au début d'une guerre où les peuples qui croient à l'effort libre et à la persuasion devant la dignité humaine ont dû répondre par la violence à ceux qui ne croient qu'en elle. Sa mort pourrait paraître presque un symbole si nous n'avions une foi invincible en la Raison pour abattre toujours la foi aveugle et mythique des mauvais prophètes.

Fol
CN 1
232 (2897)



Fol - 127-732

(2897)

Syndicats

8 FEVR 1940

Bouglé (C.)

Le syndicalisme a perdu un ami:

C. BOUGLE (1870-1940)

par G. LEFRANC

Ce journal ne peut laisser partir, sans un mot d'adieu, un homme qui, au long d'une existence bien remplie, mit dans le syndicalisme libre une confiance raisonnée, que les événements avaient plutôt renforcée qu'atténuée.

**

Je l'ai connu, voici quinze ans, dans une Ecole Normale Supérieure que le départ brutal de Paul Dupuy et la mort prématurée de Lucien Herr avaient, d'un coup, vidée de toute flamme intérieure. Mais Bouglé, alors professeur à la Sorbonne, venait souvent au Centre de Documentation Sociale qui s'était installé dans une aile, et qui fonctionnait sous sa direction. Nous étions nombreux à y aller, soit à la Bibliothèque, soit à la salle de lecture... ou se tournait vers lui, comme vers celui qui pouvait rendre à l'Ecole sa raison d'être.

Il fut Directeur adjoint, puis Directeur. On escomptait peut-être quelque désordre; tant il était « proche ». Mais ce démocrate savait user d'autorité, même s'il la corrigeait d'une boutade, dépit des incompréhensions ou des ressentiments, il s'est attaché à créer de nouveau un enseignement particulier aux Normaliens. Je le vois encore réunissant les « Agrégatifs de 1938 » pour les faire étudier les doctrines sociales et s'astreignant à corriger leurs études sur le manifeste des soixante. Cependant il continuait à s'occuper du centre de documentation sociale; à y organiser des conférences, dont trois séries réunies sous le titre commun d'Inventaires (I. La Crise Sociale et les Idéologies Nationales; II. Economique et Politique; III. Classes moyennes) forme un témoignage unique sur les problèmes du temps

présent. Car ce sociologue ne s'intéressait pas qu'aux primitifs; ce savant voulait comprendre son époque.

**

Il voulait aussi y agir. Montpellier, puis Toulouse, l'avaient vu jeune professeur à la Faculté des Lettres, collègue de Jaurès, se donner à l'œuvre des universités populaires dont il aimait à évoquer l'histoire avec une pointe de malice et beaucoup de fidélité. On l'avait vu suivre de très près le syndicalisme français, la constitution de la C.G.T., la nomination de Niel au secrétariat, applaudir à l'évolution vers des tendances constructives, se féliciter de la voir revenir vers ces socialismes français qu'il aimait analyser et dont il pénétrait si profondément l'âme — « Le Syndicalisme a besoin de la Démocratie, comme la Démocratie a besoin du Syndicalisme », écrivait-il. Syndiqué, il le fut jusqu'à la nomination à la Direction de l'Ecole, comme il fut jusqu'à la même date vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme. Le mot de « camarade » ne l'effarouchait pas, il n'hésitait pas à le prononcer lors de notre première conférence des Collèges du Travail.

**

« Des universités populaires à l'éducation ouvrière », c'était le sujet que nous lui avions demandé de traiter ce soir-là. Il avait accepté simplement, comme il acceptait toujours de pacifiques demandes. Antérieurement, il était venu à l'Institut Supérieur ouvrier une fois parler du socialisme d'avant Marx, une

autre fois étudier « la Religion et le milieu social ». Nous nous propositions lorsque la retraite serait venue, de lui offrir au centre, un enseignement continu.

Ce soir de mars 1938, où déjà l'Europe semblait s'embraser (c'était la nuit de l'Anschluss), de sa voix saccadée, devant un auditoire passionnément attentif, il laissa parler ses souvenirs et ses sentiments. Avec le recul, cette causerie apparaît comme son testament politique. Mû par un obscur pressentiment, il semble avoir voulu y mettre tout ce qu'il portait en lui, convaincu par la présence de ces « étudiants-ouvriers » qui l'écoutaient qu'en dehors, il n'y avait pas de salut.

Quelques semaines plus tard, je le décidais à entreprendre, pour la maison d'édition du Syndicat National des Instituteurs, une collection d'ouvrages d'histoire destinés aux classes primaires. Refaire, en tenant compte des progrès de la Sociologie, de l'Histoire et de la Technique, ce qu'un de ses prédécesseurs, Ernest Lavisse, avait déjà tenté? La tâche l'attirait. Il ne la jugeait pas indigne de lui, bien au contraire. Un seul ouvrage aura vu le jour, cette Histoire du Travail et de la Civilisation, dont il se proposait d'« essayer » les chapitres sur son petit-fils...

Après des mois de souffrances stoïquement supportées, il s'en va abattu par un mal qui ne pardonne pas. Il a vu venir la fin, n'attendant rien après. Tout droit, comme il a vécu, il est parti. Mais longtemps encore, au détour d'un couloir de la vieille école, nous croirons entendre son pas rapide et voir apparaître sa haute silhouette que l'âge n'avait pas voûtée.

Politique étrangère
Furcié 40

Bouglé (C.)



C. BOUGLÉ

La perte de M. Bouglé sera très douloureusement ressentie par les membres du Centre d'Études de Politique Étrangère, par tous ceux qui ont su le rôle qu'il a joué dans sa création et l'activité qu'il a dépensée pour son développement.

Lorsque le Centre fut fondé au début de 1935, Bouglé, avec cette généreuse ardeur qu'il mettait dans toutes les réalisations qu'il jugeait nécessaires, se dépensa sans compter pour notre nouvelle association. Nous avons visité ensemble, dès le début de 1933, le Royal Institute of International Affairs de Londres et nous étions d'accord tous deux sur la nécessité de créer en France une institution analogue. Les problèmes de la politique internationale pourraient y être étudiés avec sérénité, soustraits aux passions politiques et à la lutte des partis.

Bouglé créa à l'intérieur même de notre organisation un groupe d'études destiné à analyser les méthodes mêmes de la recherche internationale. Le livre que nous avons publié au mois de juillet 1937, *L'état des sciences sociales en France*, et qui fut préparé sous sa direction, montre comment les disciplines les plus différentes peuvent et doivent être utilisées par l'expert en politique étrangère.

Au mois de juillet 1937 se tint, sous sa présidence et sous les auspices du Centre d'Études de Politique Étrangère, un Congrès international pour l'étude des questions sociales, dans lequel prédominait cette préoccupation de la recherche d'une méthode dans le domaine de l'étude des problèmes concernant les relations entre les peuples.

Notre collaboration au Centre d'Études de Politique Étrangère fut toujours celle de l'amitié. Ce qui est plus difficile à ses amis de rappeler, au moment où ils sentent tout le chagrin de le perdre, c'est l'incroyable acti-

FOL
CNA
732
(2897)

vité de cet esprit et le rayonnement de cette puissante nature. Je suis fier qu'il m'ait été donné de le bien connaître et de retrouver en lui, après une amitié de jeunesse interrompue seulement par les divergences des destinées dans les dernières années de ma carrière, l'ami que je savais, mais aussi le collaborateur et parfois le confident. J'ai pu y apprécier de tout près, en même temps que la ténacité bretonne qu'il apportait à défendre ses vues, le dévouement sans bornes qu'il mettait à leur service.

Le Centre d'Études de Politique Étrangère qui doit tant à M. Bouglé gardera sa mémoire comme celle de l'un de ses fondateurs et de ses amis des premiers jours.

S. CHARLÉTY

Un philosophe libéral

ouvr. littéraires
3/2/40
Bouglé

L'homme remarquable que la mort vient de ravir à nos regards est de ceux qui ne meurent pas tout entiers. Il reste parmi nous parce qu'il représentait, de manière éminente et complète, une forme d'esprit dont on peut dire que, se confondant avec l'esprit français lui-même, elle participe par là-même de son éternité. M. Bouglé était, dans toute l'acception du terme, un libéral.

Libéralisme généreux, ouvert et franc, élément essentiel de ce précieux aristocratie de la pensée que l'Université française a su créer en dégageant de la démocratie les forces spirituelles qu'elle contient ! C. Bouglé le manifestait magnifiquement par la clarté de son regard, par sa physionomie rayonnante d'exquise et permanente bonté, par toute sa personne, toute son attitude et tous ses gestes, surtout par l'accueil si bienveillant qu'il réservait à tous ceux qui, l'approchant, témoignaient de la noblesse et de la droiture de leurs intentions.

La carrière universitaire de C. Bouglé s'est déroulée suivant le rythme consacré. Né à Saint-Brieux en 1870, il entre à 20 ans à cette Ecole Normale Supérieure, dont il devait devenir le directeur.

La science qu'il a représentée au cours de sa carrière, dont le mouvement a été si nettement ascensionnel, c'est la sociologie, en particulier la sociologie générale. C. Bouglé s'est mis dans ce cadre scientifique avec la plus parfaite aisance et la plus grande liberté. A ses yeux, la sociologie ne pouvait être séparée de la philosophie sociale, mais d'une philosophie sociale qui, orientée vers le rationalisme pratique, devait impliquer une dialectique à la fois claire et rapide, éminemment animatrice, dépassant volontiers, par son dynamisme même, les données de la science exacte et patiente. C'est pourquoi la pensée de C. Bouglé tendait, de plus en plus, à se suffire à elle-même.

Tel est l'esprit dans lequel C. Bouglé a abordé, dans un de ses ouvrages les plus originaux, le problème de la démocratie, de ses principes égalitaires, du fondement scientifique sur lequel elle repose, du compromis qu'elle doit toujours chercher entre un égalitarisme rigoureux, impossible à réaliser, et un régime de castes que C. Bouglé connaissait bien puisqu'il avait étudié aux Indes, sur le plan des institutions hindoues. Ces études l'avaient conduit à celle du socialisme français.

Dans les dernières années de sa vie, C. Bouglé s'est tourné de plus en plus vers la pédagogie. C'est sous sa haute direction que l'Encyclopédie Française a élaboré et publié le volume bien connu qui traite de cette matière.

Il était naturel que C. Bouglé se montrât irréductiblement hostile à toutes les doctrines qui ont tenté de ramener la sociologie humaine à la biologie. Quand nous avons fondé la revue *Races et Racisme*, pour entreprendre la lutte scientifique et pratique, devenue nécessaire, contre le national-socialisme allemand, C. Bouglé n'a pas hésité à se mettre à notre tête.

C. Bouglé n'a jamais cessé de s'intéresser à la politique. Esprit généreux et hardi, orateur fougueux et polémiste étincelant, C. Bouglé est cependant resté l'homme du juste milieu, de la modération, en matière sociale. A la fois philosophe et sociologue, individualiste et socialiste de tendances, C. Bouglé se rattache au groupe qui a fondé et vaillamment continué jusqu'à ce jour, en des temps difficiles, la *Revue de Métaphysique et de Morale*.

Edmond VERMEIL
professeur à la Sorbonne.

FOL
CNA
232
(2897)

l'ouv. littéraires

3/2/40

Bouglé (C.)



Un grand directeur

« Il faut faire des découvertes, disait volontiers C. Bouglé, perdre de longues heures à fouiner sur les rayons des bibliothèques ». Quand un élève n'y trouvait pas le livre désiré, il l'emmenait dans sa propre « librairie », et là lui remettait le volume dans lequel on glissait une simple fiche marquée d'un B.

Quand il fut devenu le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, il sut se souvenir du temps où il était à l'école le « coturne » de Léon Blum, il s'occupa d'améliorer le sort des élèves. Ardent joueur de tennis, il institua des groupements sportifs, infatigable voyageur, des caravanes qu'il aimait à diriger lui-même.

Toujours et partout il veillait à la vie de l'Ecole, conduisant les discussions du Service de documentation sociale, qu'il avait créé, recevant ses élèves dans sa chambre alors qu'il était déjà malade.

L'an dernier, lorsqu'on dut lui remettre la Croix de commandeur, c'est lui qui demanda que cette petite cérémonie eût lieu le plus simplement du monde autour d'un « pot-chantant » où il demanda à chacun de redire sa chanson.

FOL
CN1

732

(2897)

DANS LA RÉGION
MORT DE Mgr GARNIER
évêque de Luçon

Mgr Gustave-Gabriel Garnier évêque de Luçon, dont le décès dans un précédent numéro, est devenu public à la mort de Mgr Garnier le 15 janvier 1937.

Il était né le 17 avril 1857 à Châtillon-sur-Saône (Nièvre). Prêtre, puis évêque de Luçon le 27 mai 1914, et de Meaux, le 25 juillet de la même année.

Les obsèques de M. Célestin Bogué, directeur de l'École Normale Supérieure

Les obsèques de M. Célestin Bogué, directeur de l'École Normale Supérieure, commencent de la région d'abord ont eu lieu mardi à Nantes. Les obsèques de M. Bogué ont eu lieu mercredi à Nantes.

Derrière le cercueil, conduit par M. Bouillon, ont été remarqués M. Ch. Meunier, président du Conseil Général de la Vendée, M. Ch. Meunier, président du Conseil Général de la Vendée, M. Ch. Meunier, président du Conseil Général de la Vendée.

AUJOURD'HUI

A 14 heures, Parc des Sports, match de football au bénéfice de la Ligue de la Vendée. A 16 heures, au Grand Théâtre, concert de M. de Maistre.

ŒUVRES DE GUERRE faisant appel à la générosité publique

Une instruction en date du 24 janvier 1937 de M. le Président du Conseil et de M. le Ministre de l'Intérieur précise les conditions de fonctionnement des œuvres de guerre.

Cette instruction prévoit également la constitution et la nomination d'une Commission départementale de contrôle chargée de vérifier les demandes présentées et de contrôler leur utilisation.

SUR LA ROUTE, UNE CAVE S'OFFRAIT AUX PASSANTS

M. Albion Vercheren, entrepreneur de transport à Lorient, transportait le 8 janvier dernier une quantité importante de vin.

C'est pour lui le moment de faire un arrêt en ce lieu. De cet encouragement, une douzaine de passants ont profité.

L'imprudence d'un garde-barrière cause un accident grave

M. Vercheren est décidé à porter plainte lui-même.

UN CAMION EST BROYÉ par une locomotive

Un mort. Un blessé grave. M. Mays, 31 ans, est mort.

Les deux occupants, M. Mays et M. Laurent, ont été tués.

LES MAREES

Table with 4 columns: Location, High Tide (H), Low Tide (B), and Time (Heure). Lists locations like Cholet, Grandville, etc.

VANNES

Tribunal correctionnel

AU COIN DE LA POSTE. Le 14 août dernier, vers 11 h. 30, M. Raymond Vio, âgé de 18 ans, commettait la faute d'être en retard à la gare.

LES DEFENSES PASSIVE. Meurtres, infractions aux dispositions réglementaires concernant les distributions de cartes d'identité.

Le Comité départemental des Œuvres de guerre s'est réuni

Le conseil d'administration du Comité s'est réuni à la Préfecture de Vannes le 10 janvier.

Le Comité d'administration a été présidé par M. de Maistre.

Le Comité d'administration a été présidé par M. de Maistre.

Un homme qui se fait tuer

Un homme qui se fait tuer. Un homme qui se fait tuer.

Un homme qui se fait tuer. Un homme qui se fait tuer.

Un homme qui se fait tuer. Un homme qui se fait tuer.

Un homme qui se fait tuer. Un homme qui se fait tuer.

Un homme qui se fait tuer. Un homme qui se fait tuer.

La jeu dans

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

La jeu dans. La jeu dans.

mots croisés

1 2 3 4 5 6 7. Horizontalement: 1. Lieu tournois où se vaillent les joueurs.

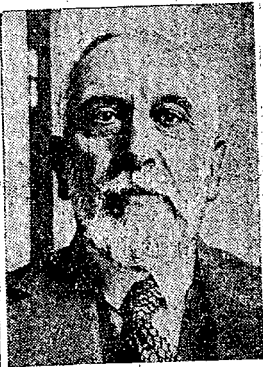
Verticalement: 1. Qui est plus de régularité que d'égrot.

LOTIERIE NATIONALE

EXTRACTION TRIMESTRIELLE DU TIRAGE 8 FÉVRIER 1937. Participations OUEST-ECLAIR. Le diviseur: 11 fr. Les 10 diviseurs: 110 fr.

BOUGLÉ (Célestin)

M. CÉLESTIN BOUGLÉ... 1/40



...directeur de l'Ecole Normale Supérieure, est mort hier. (N° 43.898.)



26/1/40
M. BOUGLÉ EST MORT

C'est avec émotion que nous avons appris la mort de M. Célestin Bouglé.

Emotion qui sera partagée par tous ceux qui, à des titres divers, ont reçu l'enseignement ou imprégné leur pensée de l'œuvre du magnifique éducateur et de l'historien social dont la probité intellectuelle, la discipline de travail et la compréhension généreuse faisaient l'admiration de tous ceux qui l'approchaient.

Directeur de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Sorbonne, commandeur de la Légion d'honneur, M. Célestin Bouglé était né à Saint-Brieuc en 1870. Entré à l'Ecole normale à vingt ans, il était licencié es lettres en 1891 et, deux ans plus tard, premier agrégé de philosophie, et bénéficiait d'une bourse de voyage en Allemagne où il trouvait les éléments de son premier livre : *Les sciences sociales en Allemagne, les méthodes actuelles*. Professeur de philosophie à Saint-Brieuc, puis maître de conférences à la faculté des lettres de Montpellier, il fut reçu docteur en 1898 avec une thèse intitulée : *Les idées égalitaires, étude sociologique*. Il publia ensuite *La Démocratie devant la Science*, *Le Solidarisme*, *Qu'est-ce que la sociologie ?*

Chargé de cours à la Faculté de Toulouse, il fut appelé en 1901 à la Sorbonne. En 1920, il était nommé directeur du centre de documentation sociale à l'Ecole normale supérieure, dont il devait devenir directeur adjoint, puis directeur.

En 1921, il fit paraître *L'Educateur laïque*. Il faut citer encore de lui : *Sociologie de Proudhon*; *La doctrine de Saint-Simon*; *Chez les prophètes socialistes*; *Socialisme français*; *Bilan de la sociologie française contemporaine*; *Leçons de sociologie sur l'évolution des valeurs*. En collaboration avec M. Henry Moysset, il a établi le texte des œuvres complètes de Pierre-Joseph Proudhon, éditées chez Rivière, superbe et définitif monument élevé à la gloire du grand socialiste français, de l'auteur immortel de la *Capacité politique des classes ouvrières*.

Historien des différentes doctrines sociales, notamment de celles qui marqueront l'époque de 1848 — saint-simonisme, fourriérisme — M. Célestin Bouglé aura été l'un des disciples les plus distingués d'Emile Durkheim. Comme son maître, il a traité la sociologie en science indépendante et lui a consacré une œuvre qui ne comporte pas moins d'une trentaine de volumes.

Mais c'est comme directeur de l'Ecole normale supérieure que M. C. Bouglé donna toute sa mesure de grand éducateur. Il aima passionnément cette glorieuse école et la jeunesse qui l'animait. Il se dévoua à ses élèves sans ménager ses forces. Il avait été à l'origine du mouvement qui aboutit à la fondation de la Société des amis de l'Ecole normale supérieure.

Orateur disert, voyageur infatigable, M. Célestin Bouglé avait parlé, ces dernières années, de l'action et du rayonnement de l'Ecole normale supérieure dans un grand nombre d'universités et de centres intellectuels étrangers et notamment, il y a deux ans, aux Etats-Unis. Sa mort sera douloureusement ressentie dans les milieux normaliens, en France comme à l'étranger.

Avec lui disparaît un des plus sages et des plus brillants esprits de cette génération qui fut celle de Lucien Herr et de Jean Jaurès.

G. J.

FOL
LN1
232
(2897)

"Le Figaro"
29 Janvier 1940

BOUGLÉ (Célestin)

Les obsèques de C. Bouglé

Les obsèques de Célestin Bouglé ont été célébrées hier matin, à l'école normale supérieure devant une nombreuse assistance où l'on remarquait toutes les notabilités du monde intellectuel présentes à Paris. Une chapelle ardente avait été dressée dans le grand vestibule de l'école et le catafalque disparaissait sous les fleurs envoyées par ses amis et par ses admirateurs.

Des discours ont été prononcés par M. Bruhat au nom de l'école normale supérieure ; par M. Emile Borel au nom de l'Association amicale des anciens élèves ; par M. Delage au nom de la Société des amis de l'école ; le Président de cette société, M. François-Poncet, retenu à Rome par les devoirs de sa charge, avait envoyé un émouvant témoignage dont lecture a été donnée. Puis M. Cuzin parla au nom des élèves de l'école ; M. Cavaillès au nom des anciens élèves de M. Bouglé ; M. Brunschwig au nom de ses collègues ; M. Vendryes au nom de la Faculté des Lettres ; M. Roussy au nom de l'Université de Paris ; en même temps, M. Roussy a apporté l'hommage de M. Delbos, en mission à Londres.

F0C
LN1
232
(2897)

"Le Populaire"
10 Janvier 1940